



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIOLAIS

ETAT DES LIEUX

**Etude de faisabilité de
désimperméabilisation des cours d'école**
RIOZ



33 Avenue Pasteur
70250 RONCHAMP
Tél. : 03 84 20 72 27
Courriel : contact@sasevi.fr

Etude réalisée
avec l'aide du fond vert



Décembre 2023
Dossier 23 05 124

Sommaire

1	Généralités	2
2	Situation	3
3	Accès	3
4	Composition du site	4
4.1	Composition	4
4.2	Bâtiment	5
4.3	La cour	6
4.4	Espace naturel	8
5	Etat des lieux fonctionnels de la cour	10
5.1	L'utilisation de la cour	10
5.2	L'accès de la cour	11
6	Conclusion	12

1 Généralités

La Communauté de Communes du Pays Riolais, a lancée en 2023, une étude de faisabilité de travaux de désimperméabilisation de 4 cours d'école.

Dans un premier temps les cours de Rioz et de Perrouse seront étudiées.

Le présent rapport d'état des lieux traite la cour de **Rioz**.

En parallèle de cet état des lieux, une étude de sol et de perméabilité est menée, elle fera l'objet d'un rapport dédié.



2 Situation

L'école se trouve au centre de la commune de Rioz, en espace urbain. Le bâtiment, la cour et l'espace naturel associé, font partie d'un ensemble scolaire plus important. L'étude ne porte que sur le bâtiment des CM1 et CM2.



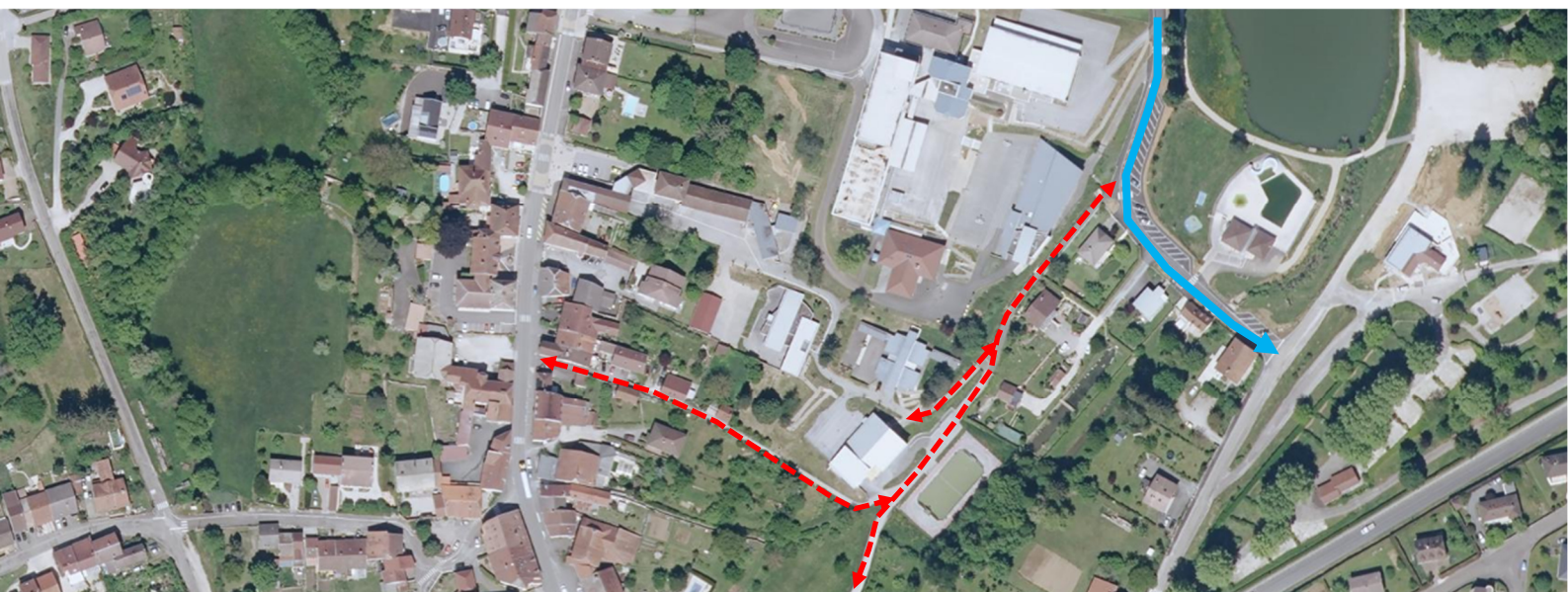
3 Accès

L'accès à l'école se fait via le parking au Nord-Est depuis la Rue de la Faïencerie (en bleu).

L'école est principalement accessible à pied, via deux chemins piétons qui proviennent du parking et depuis le centre de la commune.(en rouge)

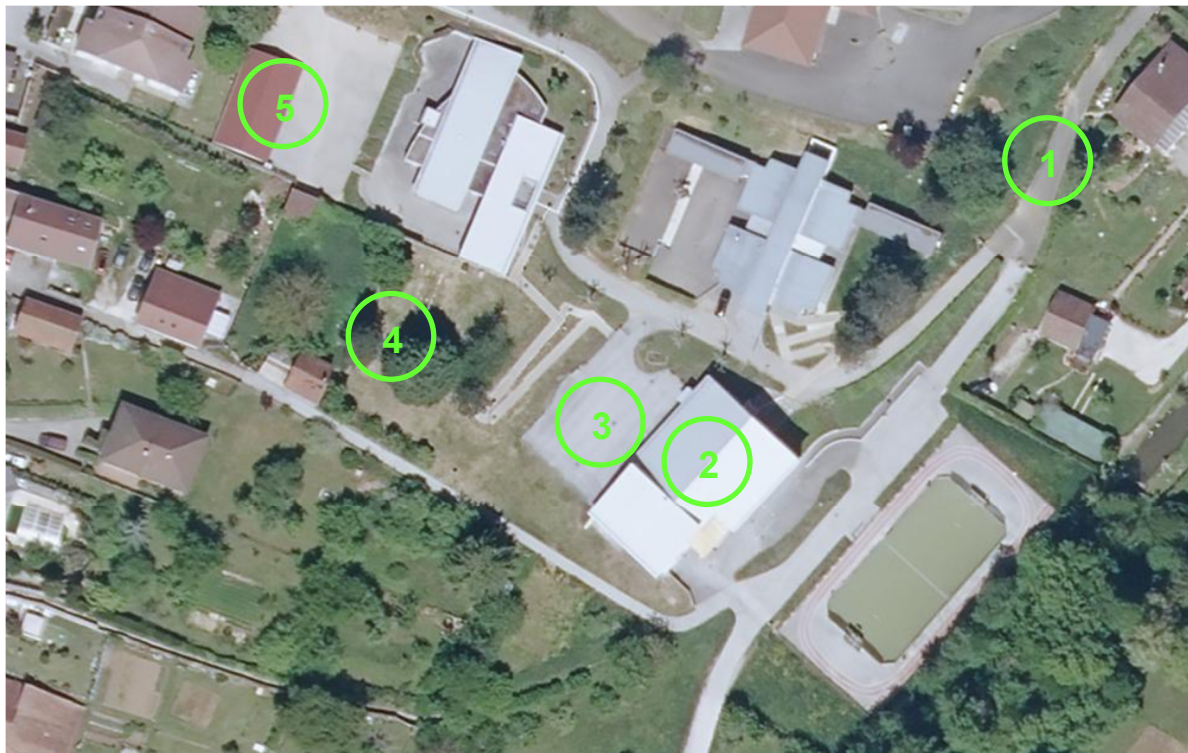
A noter que le chemin piéton d'accès en provenance du parking est prévu pour le passage sur autorisation des véhicules pour les enfants à mobilité réduite.

Le reste du site est accessible depuis la rue Charles de Gaulle, où par d'autres entrées.



4 Composition du site

4.1 Composition



L'ensemble du site se compose de :

- Un chemin piéton, carrossable pour les véhicules des personnes à mobilité réduite - **1**
- Un bâtiment sur deux niveaux, avec un accès vers la cour et un préau fermé attenant - **2**
- Une cour en enrobé, délimitée par un grillage souple de couleur vert à 1.00 m - **3**
- Un espace naturel attenant – **4**
- Une toiture de préau hors secteur compatible avec la récupération d'eau de pluie – **5**

L'étude porte sur l'espace cour, l'espace naturel attenant.

4.2 Bâtiment

Le bâtiment a été construit au début des années 2000, l'ensemble est en bon état général. Sa superficie est de 495 m².

Les façades sont composées d'enduit de couleur claires aux teintes blanches et bleues.

Les huisseries sont en PVC de couleur bleue.



La toiture est en tôle acier à joint debout gris moyen .

A noter que le concepteur a réalisé un préau sur la partie Sud, recouvert de tôle translucide de couleur orange sur les murs.

Le préau, est accolé au bâtiment principal. Il est accessible de la cour depuis une porte à niveau. L'espace est clos et ne fait pas partie de l'étude.

Dans la cour au Nord, est identifié un préau, propice à la récupération de l'eau de pluie. Une récupération est déjà en place en pied de gouttière.



Points forts :

L'ensemble est harmonieux et cohérent. Certains détails architecturaux font partis du bâtiment et ont un impact certain sur les extérieurs. Le bâtiment s'intègre dans l'ensemble urbain et dans l'ensemble du complexe scolaire.

L'entrée à l'Est, est séparée de l'espace cour, la sécurité des écoliers est assurée vis-à-vis de la circulation.

Points faibles :

L'exposition du préau au Sud, rend son utilisation difficile les jours de grand soleil et il ne remplit pas sa fonction d'ombrage et de fraîcheur.

Le préau au Nord, ne fait pas partie de la zone d'étude, cependant , l'eau y est capté afin d'alimenter un robinet pour l'arrosage du potager présent dans la zone. Le système est à améliorer.

4.3 La cour

La cour est une étendue d'enrobé. Son état général est moyen.

Elle forme un rectangle dans la continuité du bâtiment. Sa superficie est de 490 m².

L'ensemble est clôturé par des grillages souples de couleur verte, de hauteur 1.00 m. Deux accès sont possible dans cet enclos, en plus des portes du bâtiment ; Un portail sur le chemin de desserte au Nord-Est et un portillon vers la rampe PMR au Nord-Ouest. La cour dispose d'un banc unique.

Le végétal est présent sur les abords, mais pas à l'intérieur de la cour. Les arbres sont plantés autour, mais ne procurent pas d'ombre sur la cour.

Deux luminaires sont à proximité de cet espace pour éclairer la rampe PMR.

Sous le préau sont stockés les trottinettes et matériels de jardinage de l'école.

Quelques bacs de plantations ont été installés pour permettre aux plus petits de planter des végétaux.



Points forts :

L'endroit est clos vis-à-vis de l'extérieur.

La surface est plane, sans ressaut, ce qui correspond aux exigences d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'espace est adapté au nombre d'élève utilisateur.

Les bacs de plantations sont une première démarche pour la compréhension du cycle des végétaux.

La proximité du chemin piéton et des vergers de particulier environnant procure du vert dans un espace urbain.

Points faibles :

La surface en enrobé est dégradée et crée un îlot de chaleur important dès les premiers rayons de soleil.

La verdure est présente, cependant elle se trouve derrière des grillages, comme inaccessible.

Les arbres sont plantés du mauvais côté de la cour, et ne projettent pas d'ombre sur celle-ci.

Le manque d'ombre dans la cour est important. On ne constate pas la présence d'arbre ou d'élément à proximité des espaces de récréation. De plus le préau n'offre qu'une zone très petite pour se protéger du soleil et de la pluie.

Le manque de banc et d'assise ne permet pas aux enfants de se poser et de contempler la cour ou le paysage environnant.

4.4 Espace naturel

L'espace naturel attenant à l'école se trouve au Nord-Ouest de la zone. Sa superficie est de 1 800 m².

Il est bordé par les éléments suivants :

- Au Nord : la cour de l'école maternelle
- Au Sud : le chemin piéton du 24 juillet 1944
- A l'Ouest : une propriété privée, correspondant à la partie jardin de celle-ci
- A l'Est : les salles de classe et la cour en enrobé

Quelques arbres fruitiers sont présents. Ils sont accompagnés de plantation ornementale. Cet espace semble être un vestige de la propriété antérieure à la construction de l'école.

Deux bâtisses sont présentes dans l'espace, l'une est dangereuse aux vues de son état, et l'autre est recouverte par de la végétation.

L'école procède à la mise ne culture d'un carré potager au centre, afin de s'en servir en tant que support pédagogique.

L'espace est entretenu plusieurs fois par an avec une tonte réalisée sur l'ensemble du site

L'école à investit les lieux principalement autour du potager, le reste de l'espace est utilisé pour la recherche de l'ombre en période estivale.

Les installations visibles sont :

- Un carré de potager au sol
- Une arrivée d'eau depuis la réserve de la cour attenante
- un composte
- un hôtel à insecte



Points forts :

L'endroit est libre de contrainte, et disponible rapidement.

Les plantations naturelles et artificielles sont présentes et sont conservables.

La végétation présente est semi – urbaine et naturelle, ce qui est adaptée à l'emplacement entre ville et campagne.

La déclivité du terrain naturel est un atout pour les aménagements à prévoir.

La présence d'élément en pierre et de construction peut servir au projet.

Les aménagements entrepris par l'école sont les points de départ de l'étude.

L'espace naturel est en contre bas de la cour de l'école maternelle, permettra de récupérer l'eau de pluie par gravité.

Un lien est possible à travers le mur en direction de l'autre cour d'école.

La rampe PMR permet l'accès a une partie de la zone.

Points faibles :

La proximité avec les habitations pose question sur la visibilité des enfants et des propriétaires.

L'espace n'est pas clos vis-à-vis de l'extérieur du site scolaire.

La construction au centre semble sur le point de s'écrouler.

Les arbres manquent d'entretien, ce qui les desserrent dans leur esthétique.

L'ensemble du site n'est pas en accessibilité PMR.

5 Etat des lieux fonctionnels de la cour

5.1 L'utilisation de la cour

La cour est un rectangle unique, sans délimitation ni répartition entre les différentes fonctions attendues par les écoliers. Le préau est attenant et indépendant.

La cour est un espace de jeux et de défoulement pour les enfants. La surface en enrobé est propice au jeu de ballon et pour courir. Elle répond entièrement à cette demande.

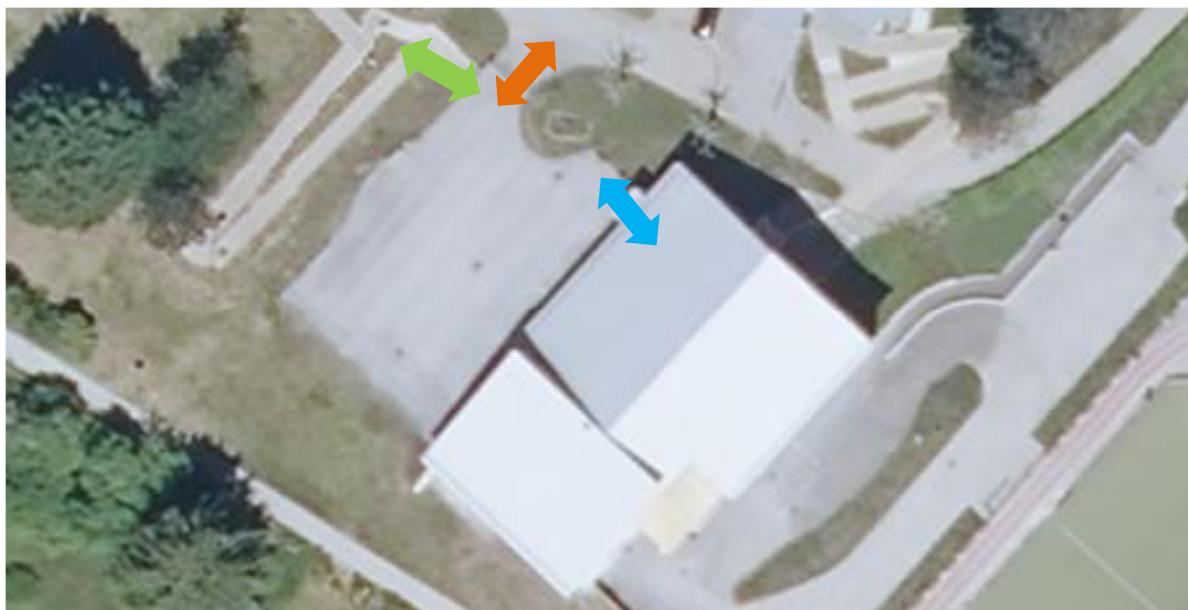
Un seul banc est présent dans la zone, ce qui ne permet pas la quiétude, et l'observation.

Il n'existe pas d'espace pour s'isoler, dans une recherche de tranquillité pour l'élève.

Le manque d'ombre est un souci important dans la zone.



5.2 L'accès de la cour



 **Entrée principale** : un accès à la cour se fait par le chemin dédié en provenance du parking rue de la Faïencerie. Il est utilisable par les piétons et les véhicules. Actuellement il est utilisé pour l'entrée des écoliers, matin et soir. Le portail reste fermé le reste du temps.

 **Entrée espace naturel** : Il est utilisable par les piétons uniquement. C'est le seul point de passage pour les élèves depuis la cour, il est ouvert seulement en période estivale. Il est partagé avec l'accès à la rampe PMR en cas de besoin. La rampe conduit vers le bâtiment des maternelles plus haut.

 **Entrée depuis le bâtiment** : il s'agit de la connexion entre la cour et les salles de classes.

6 Conclusion

Ce qu'il faut conserver

- L'organisation des espaces actuels entre eux ; l'accès depuis le parking, la cour et l'espace naturel fonctionne de manière autonome et indépendante
- Les espaces de jeux de ballons sont adaptés à la demande des écoliers
- Les plantations réalisées par l'équipe pédagogique est la base de la mission
- La présence d'arbre âgé est un atout pour le projet
- L'espace naturel attenant est un espace intéressant pour y développer un support pédagogique et de biodiversité.
- Le paysage environnant vise depuis la cour est intéressant dans un cadre urbain
- L'accès au site est fonctionnel, tant pour les parents, enfants que les personnes à mobilité réduite.

Ce qu'il ne va pas

- La cour en enrobé crée un îlot de chaleur important
- La taille de la cour semble réduite pour les enfants
- Le manque d'ombre dans l'espace est problématique
- L'exposition du préau ne permet pas de se mettre au frais en période estivale
- Le manque important d'espace assis et de recoin de quiétude
- Le lien avec l'espace naturel semble interdit
- L'espace naturel n'est pas assez utilisé comme support pédagogique
- Le manque de sécurité de l'espace naturel vis-à-vis du chemin piéton dans l'espace naturel
- L'absence de l'eau dans l'ensemble
- L'état du bâtiment dans la zone n'est pas compatible avec le projet.
- Le manque d'entretien sur les certains sujets nuit à l'esthétique du lieu.

Dans l'état actuel des choses, la cour est propre, avec un enrobé moyen.

La cour, l'espace naturel attenant, ont du potentiel à exploiter dans une recherche pédagogique et de bien être pour les écoliers.